



DEPARTEMENT DES LANDES
COMMUNE DE TARTAS
 ARRONDISSEMENT DE DAX

Nombre de Conseillers en exercice : 23
 (- 1 démission : Laurine COUFFIGNAL) : 22
 Nombre de présents : 16
 Nombre de votants : 22
 Date de convocation : 17/11/2016

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
 DES
 DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
 du 23 novembre 2016**

--- o0o ---

L'an deux mille seize, le vingt-trois novembre, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

Etaient présents : MM. BROQUERES (a procuration pour M. BRUEY), LAMOTHE (a procuration pour Mme DUBOIS-MAURY), Mme DEGOS, M. DUBOS (a procuration pour M. GOSSELIN), Mme COURROS, M. MARSAN, Mme DARGELOSSE (a procuration pour Mme BRUGAT), M. LAFOURCADE (a procuration pour M. TAUZIA), Mme ULMANN, M. GAILLARDET (a procuration pour M. DUCASSE), Mme CHAPUIS, M. DUBUN, Mme GARRIDO, M. DUPLA, Mmes THIEBLIN, DAUGREILH.

Etaient excusés : Mme BRUGAT (a donné procuration à Mme DARGELOSSE), MM. DUCASSE (a donné procuration à M. GAILLARDET), BRUEY (a donné procuration à M. BROQUERES), Mme DUBOIS-MAURY (a donné procuration à M. LAMOTHE), MM. GOSSELIN (a donné procuration à M. DUBOS), TAUZIA (a donné procuration à M. LAFOURCADE).

Un scrutin a eu lieu, Mme DARGELOSSE Noémie a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire.

Séance F
Délibération n°2

DELIBERATION

Rapporteur : Mme DEGOS

Objet : Ville de TARTAS – Budget annexe Régie des Fêtes et Animations – Attribution de subvention au Club Taurin TARTAS BEGAAR

Il est proposé à notre assemblée d'attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant de 3 200 €, au club Taurin TARTAS BEGAAR pour l'organisation des animations dans le cadre des fêtes 2016.

Il est précisé que les crédits sont prévus au budget annexe de la régie des fêtes et animations de l'exercice, chapitre 65.

Après en avoir délibéré

Oui l'exposé du rapporteur

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité

ATTRIBUE une subvention exceptionnelle d'un montant de 3 200 €, au club Taurin TARTAS BEGAAR pour l'organisation des animations dans le cadre des fêtes 2016.

Il est précisé que les crédits sont prévus au budget annexe de la régie des fêtes et animations de l'exercice, chapitre 65.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.


Le Maire,
Jean-François BROQUÈRES